

Poursuivre les cours malgré la grève

Les enseignants du Cégep de Sherbrooke dénoncent l'avis envoyé par Québec

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN), Steve McKay, trouve carrément « machiavélique » l'avis envoyé par le ministère de l'Éducation aux cégeps, qui suggère de poursuivre la formation pendant la grève des étudiants. Les enseignants ne veulent pas devoir franchir les piquets de grève, dénonce M. McKay.

La Presse a dévoilé qu'une missive a été envoyée aux directions des cégeps. Celle-ci précise que « les établissements peuvent continuer d'offrir la formation malgré le mandat de grève », notamment parce que les étudiants ne sont pas assujettis au Code du travail.

« D'un point de vue politique, le gouvernement essaie d'utiliser la communauté collégiale en mettant les étudiants et les enseignants face à face. On ne peut pas être en accord avec cette tactique... Je trouve ça navrant », indique M. McKay.

« Si l'on demande aux enseignants de traverser les piquets de grève, on peut s'attendre à une radicalisation des moyens de pression. Les étudiants auront recours aux mesures nécessaires afin de faire respecter les grèves entérinées démocratiquement par leurs associations. On peut difficilement les blâmer, car la directive du Ministère remet ni plus ni moins en question la légitimité des étudiants en tant qu'acteurs

politiques » écrit M. McKay dans une lettre ouverte envoyée à La Tribune et publiée en page 10.

Pour l'instant, les étudiants du Cégep de Sherbrooke n'ont pas obtenu de mandat de grève générale illimitée; cette option avait été rejetée lors d'une assemblée générale en janvier. Cependant, une pétition circule et pourrait être déposée prochainement. On s'attend donc à ce que l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AECS) convoque de nouveau une assemblée générale. La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), dont fait partie le SPECS, appuie le mouvement étudiant québécois.

Session prolongée ?

En 2005, alors que les étudiants de la province se mobilisaient contre des changements apportés à l'aide aux études, les étudiants du Cégep de Sherbrooke s'étaient retrouvés en grève de février à avril. La session avait dû être prolongée jusqu'en juin.

Une rencontre d'information, réunissant des représentants du SPECS, de la direction du Cégep et de l'AECS, a eu lieu hier et se tiendra aujourd'hui. L'objectif est de répondre aux interrogations des étudiants sur la grève. Selon Catherine Boudin, porte-parole de l'AECS, environ une trentaine de personnes y ont pris part hier midi. Les sujets abordés ont touché tant le mouvement national que la lettre expédiée par le Ministère. « Ça nous a contrariés, mais on est plus ou moins surpris. Depuis



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Une séance d'information visant à répondre aux interrogations des étudiants sur la grève a eu lieu hier. Une autre séance aura lieu aujourd'hui.

le début, le gouvernement dit que la hausse va se faire, peu importe le nombre d'étudiants en grève... »

Et qu'advierait-il si les étudiants embarquaient aussi dans le mouvement? « On va procéder de la même façon que d'habitude. On doit s'assurer d'avoir un équilibre entre nos impératifs, soit d'offrir la formation, et de s'assurer que le personnel et les étudiants ne soient pas mis dans une situation délicate. On essaie de prendre la décision en tenant compte de

ces deux points. On constate le matin même s'il y a des piquets de grève suffisants », commente Marie-Claude Dupoy, conseillère en communication au Cégep.

« Droits et devoirs »

Aux yeux du Ministère, cette lettre a pour but de rappeler certains « droits et devoirs », rapporte La Presse.

Par ailleurs, à l'heure où le mouvement étudiant prend de l'ampleur partout au Québec, le Mouvement des étudiants

socialement responsables du Québec (MESRQ) s'organise également. Ce groupe, qui compte environ 1500 membres sur sa page Facebook, prône pour sa part une hausse des droits de scolarité. On peut lire dans un document du MESRQ qu'il « est plus que temps que la génération actuelle paie sa juste part des frais de scolarité ». « Il faut cesser de voir l'endettement étudiant comme un endettement, mais bien comme un investissement à long terme », peut-on lire également.